

# LES BREUVES DE THIL

N° 81

Mai/Juin 2009

## SOMMAIRE

- P. 1 Edito
- P. 2 Dernier Conseil Municipal
- P. 3 Informations municipales
- P. 4 Thil : animation et cadre de vie
- P. 6 Vie Pratique
- P. 7 Vie Associative

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi de 08h30 à 11h15  
mardi de 08h30 à 11h15  
jeudi de 13h30 à 16h15  
vendredi de 14h00 à 18h  
samedi de 09h00 à 12h00

Le maire reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15h à 18h.

TEL : 04 78 06 19 90

CONTACT : [maire.thil@thil.fr](mailto:maire.thil@thil.fr)  
[rgauthier@thil.fr](mailto:rgauthier@thil.fr)

## EDITO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Alors qu'approche l'été, ce numéro des Brèves consacre une large part à l'activité des Commissions Animation et Cadre de vie.

Chacun aura pu en noter les premiers résultats sur notre cadre de vie quotidien grâce à l'action combinée du personnel communal et de vos élus :

- L'embellissement des abords de la Mairie et de l'Eglise a été complété : engazonnement et fleurissement avec une dédicace particulière pour la «rivière sèche» devant l'épicerie,
- L'engazonnement des abords du parking du cimetière.

Bientôt viendront s'ajouter des bancs devant l'église, à côté de la salle des associations et l'installation de jeux d'enfants et de bancs à proximité de la salle polyvalente.

L'encart central vous présentera les animations qui vous seront proposées le 13 juillet prochain et à la rentrée de septembre.

La réunion publique qui s'est tenue le 21 avril dernier a permis à votre Conseil municipal de faire un retour sur son activité durant la première année du mandat et de répondre aux questions des Thilois.

Vous trouverez en téléchargement sur le site internet [www.thil.fr](http://www.thil.fr) le dossier de présentation préparé par l'équipe municipale.

Je vous rappelle que les élections européennes se tiendront le 7 juin prochain. Le bureau de vote sera ouvert à la Mairie de 8H00 à 18H00.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un bon début d'été.

Votre Maire,  
Bruno LOUSTALET

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL...

PROCHAIN  
CONSEIL  
MUNICIPAL LE 30  
JUN 2009 EN  
MAIRIE DE THIL

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 4 avril 2009

Un Conseil municipal s'est tenu en Mairie le 4 avril 2009. Il a été consacré :

- Au vote du Compte Administratif 2008 de la commune et à l'approbation du Compte de gestion présenté par M. Le Percepteur de Montluel,
- A la désignation de M. LOUSTALET et M. MAISONNAS comme délégués de THIL à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la Communauté de Communes. Elle a pour mission de formuler un avis sur la révision de l'Allocation de Compensation de la Taxe Professionnelle au profit des communes adhérentes à la CCMP.

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 5 mai 2009

Le Conseil municipal qui s'est tenu en Mairie le 5 mai 2009 a été consacré plus particulièrement aux actions d'animation du village dont les pages centrales font un large écho.

Les principaux dossiers et délibérations qui ont été débattus sont détaillés ci-dessous :

### **1. Activité de la CCMP**

#### **Pacte financier (Révision de la Taxe Professionnelle) et plan de mandat 2008-2014**

La Commission finances s'est réunie le 4 mai 2009 et a formulé un avis favorable sur les propositions de M. le Président de la Communauté de communes pour ce qui concerne la révision de l'Allocation de compensation de la taxe professionnelle et pour ce qui concerne le Plan Pluriannuel d'Investissements du plan de mandat.

M. le Maire précise que la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges doit tenir sa réunion plénière le 11 mai 2009 afin de formuler son avis sur la proposition de M. le Président de la Communauté de communes.

#### **Gens du Voyage**

M. le Maire a rappelé que les gens du voyage ont de nouveau stationné sur la ZAC Actinove. La CCMP, sur proposition de la Mairie de Beynost dont la démarche solidaire a été soulignée par le Bureau communautaire, étudie la possibilité d'aménager sommairement le terrain désigné pour constituer l'aire d'accueil pour que les gens du voyage s'y installent lors de leurs migrations saisonnières. La Gendarmerie de Miribel est informée de ce projet.

Concernant l'Aire de grand passage, le dossier reste en suspend compte tenu des budgets concernés (un million d'euros pour l'aménagement et la viabilisation de la plate-forme d'accueil et de l'ordre d'un million d'euros supplémentaires pour l'aménagement de son accès). M. le Maire précise que M. le Président de la communauté de communes a valorisé dans le cadre d'une table ronde organisée par la Préfecture la nécessité de mutualiser les actions des EPCI de l'Ain en la matière.

#### **Schéma des transports en commun**

Le principe du schéma directeur des transports en commun au sein de la CCMP a été adopté en Assemblée Générale. Le vote aura lieu lors du prochain Conseil Communautaire. Il rappelle que la mise en place des réseaux de transports en

commun, reste dans l'optique d'améliorer les trajets domicile/travail avec notamment la desserte des gares en concordance avec les horaires cadencés des TER. L'objectif est que le service de navettes soit opérationnel d'ici fin 2010.

### **2. Commission Voirie**

M. Grumet informe qu'il a assisté à une réunion de la Commission Voirie à la CCMP. Le plan de mandat est arrêté jusqu'en 2014. Il est inquiet sur le financement de nos opérations de voirie qui ne figurent pas au plan de mandat.

Concernant les opérations de Voirie, M. le Maire précise que leur évaluation technique et économique est inscrite comme volet spécifique des études d'avant projet devant être confiées à un cabinet d'études spécialisé dont le projet a été soumis à la commission générale du 12 mai 2009.

Leur financement devra être évalué au regard des résultats de ces études et des priorités qui seront établies et décidées à la suite par le Conseil municipal.

Les délibérations adoptées ont été les suivantes :

#### **DELIBERATION 09/04/01 : TAXE D'HABITATION : INSTITUTION D'UN ABATTEMENT À LA BASE DE 10 % EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES OU INVALIDES**

Le Conseil municipal a adopté une délibération qui permet d'instituer un abattement de 10 % qui s'applique sur la valeur locative de l'habitation principale des personnes handicapées ou invalides en application des dispositions de l'article 1411 II 3 bis du Code Général des Impôts.

L'abattement est également applicable aux contribuables qui ne remplissent pas personnellement les conditions précitées mais qui occupent leur habitation principale avec des personnes mineures ou majeures qui satisfont à une au moins des conditions précitées.

Cet abattement sera appliqué sur la taxe d'habitation 2010.

#### **DELIBERATION 09/04/02 : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE**

Le contrat avec le prestataire actuel pour la fourniture des repas au Restaurant Scolaire de Thil arrivant à échéance le 28 août 2009, une consultation d'entreprise a été organisée pour renouveler le contrat de service. Des trois sociétés de prestations de service qui ont proposé une offre, c'est la société SCOLAREST qui a été choisie, celle-ci offrant le meilleur rapport qualité/prix.

#### **DELIBERATION 09/04/03 : CONTRAT D'ASSISTANCE JURIDIQUE**

Le Conseil municipal a décidé de renouveler le contrat d'assistance juridique avec Maître LAMOUILLE dans les domaines relevant de l'urbanisme compte tenu de la multiplicité et de la complexité des domaines réglementaires intervenant dans l'instruction des dossiers et litiges pouvant naître.

Dans le courant de l'automne 2009, il sera procédé à l'organisation d'une procédure de marché simplifiée ouverte à la concurrence pour pérenniser l'assistance juridique de la commune notamment

dans les domaines de l'urbanisme pour un nouveau contrat à compter de l'exercice 2010.

### 3. MISE À JOUR DU P.L.U. DE LA COMMUNE

L'arrêté préfectoral du 18 novembre 2008, a porté sur la révision de l'arrêté du 23 octobre 1986 déclarant d'utilité publique les prélèvements d'eau dans le Lac des Eaux Bleues. Il instaure les périmètres de protection ainsi que les servitudes s'y rapportant. Le plan des servitudes et informations du PLU a été actualisé par les services de la DDE de l'Ain compte tenu que ce type de protection constitue une servitude d'utilité publique de type AS1 (conservation des eaux).

La commune, conformément aux articles L.126-1 et R.123-22 du Code de l'Urbanisme, de procéder à la mise à jour du document d'urbanisme opposable. L'Arrêté municipal a été signé par M. le Maire.

### 4. POINT SUR LES FINANCES ET L'ENGAGEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

M. le Premier adjoint a informé le Conseil que suite au changement de mobilier du Restaurant Scolaire (tables et chaises), les conditions de travail à la cantine sont plus agréables.

Une Décision Modificative a été présentée concernant le règlement au Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain de la quote-part de la commune des travaux de rénovation des candélabres Place de la mairie. Le montant s'élève à 44800 €.

Ce montant vient en diminution de l'article 022 de la section de fonctionnement dont le nouveau montant s'élève à 17490 €.

M. le Maire informe le Conseil qu'une commande doit être validée très prochainement pour un autocommuteur concernant la Mairie, le local des Pompiers, voire la Bibliothèque.

La mise en service de ce matériel de téléphonie est prévue pour le 15 juin prochain. La dépense engagée s'élève à 3.900 €. L'abonnement mensuel est de l'ordre de 100 €.

Il informe l'Assemblée du projet d'un «plan d'école numérique rural». Ce plan s'inscrit dans le cadre du plan de relance gouvernemental. Ce projet consiste en la remise à niveau complète du réseau internet de l'école. Cette opération serait éligible pour une subvention de l'Etat de l'ordre de 80%. Le solde (20% de l'investissement) resterait à la charge de la commune et serait prélevé sur le budget affecté à l'école.

### 5. QUESTIONS DIVERSES

A.432 :

M. le Maire a rencontré la société APRR et SETEC concernant les travaux du projet autoroutier. Il est prévu le passage de gros engins de chantier (pendant deux périodes de deux mois s'étalant sur deux ans). Les élus sont inquiets quant aux nuisances subies par les riverains. Une réunion avec les riverains concernés sera organisée dès que les informations complètes auront été xxx à la mairie

EPIECRIE VIVAL :

M. le Maire informe qu'il a rencontré l'épicier. Ce dernier l'a informé de l'effort fourni par les Thilois pour la pérennisation de ce commerce.

### VANDALISME :

M. Manié attire l'attention du Conseil sur la recrudescence de petits vandalismes (abris bus, jardinières...).

## ASSAINISSEMENT

Suite aux questions relatives à l'assainissement lors de la réunion publique du 21 avril dernier et dans l'attente d'informations de la Direction Départementale de l'Agriculture de l'Ain (DDA) quant au plan de zonage, nous vous encourageons vivement à contacter la mairie avant d'entreprendre une rénovation ou une nouvelle construction de votre assainissement autonome.

Une information complète sur les nouvelles démarches administratives, la situation actuelle, le devenir de l'assainissement pour notre commune, vous seront détaillés dans une prochaine parution des Brèves de Thil.

## PASSEPORT BIOMETRIQUE

### ATTENTION

**La mairie de Thil ne délivre plus de formulaire pour les demandes de passeport et ne réceptionne plus de dossier.**

**Votre passeport sera livré dans la commune où il aura été établi (Miribel ou Montluel)**

► **Les demandes seront reçues uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi :**

↳ pour Miribel, contacter le 04.78.55.84.00

↳ pour Montluel, contacter le 04.78.06.06.23

► **Aucune photo ne sera prise sur place.**

► **Le dépôt de la demande nécessite de 30 à 45 mn selon les cas, le demandeur doit faire sa demande en personne.**

► **En cas de dossier incomplet un nouveau rendez-vous devra être fixé.**

**Le formulaire CERFA devra être complété et signé par le demandeur, en mairie avec les originaux des pièces suivantes :**

**Extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de l'acte de naissance** (à jour de toutes mentions).

2 photos conformes aux normes (35x45 mm) en couleur, tête nue de face et sur fond blanc.

Suite page 6

## EN BREF

### CENTRE NAUTIQUE INTER-COMMUNAL

Le projet de centre nautique inter-communal est-il toujours d'actualité ?

Oui, les consultations des entreprises devraient débuter en juin prochain, la livraison définitive du centre restant programmée pour 2011 sur Saint-Maurice de Beynost.

### UN SQUARE A THIL ?

Des jeux de plein air vont être installés à proximité de l'école, à destination des jeunes enfants (et comptant sur le civisme des plus grands, sous la responsabilité de leurs parents, pour ne pas détériorer ce matériel !), mais nous ne créons pas de square urbain à Thil.

# THIL : animation...

## THIL : UN VILLAGE QUI VIT ET SOURIT.

Notre village a la chance de posséder un tissu associatif important et varié : pas moins d'une quinzaine d'associations regroupent les Thilois selon des affinités et des buts bien différents. Chacune d'entre elles est importante et répond à des demandes bien particulières. Si certaines s'auto-suffisent et vivent activement dans un univers assez pointu, d'autres ont choisi de faire partager à tous un certain nombre de manifestations qui jalonnent l'année et que nous attendons toujours avec impatience. Nous les en remercions ! Car en plus de leur permettre de vivre et de répondre aux besoins de ceux à qui elles ont choisi de se consacrer, Thil profite ainsi de moments privilégiés de rencontre, de bonne humeur et de solidarité.

C'est dans cet esprit et avec la collaboration active d'un grand nombre de ces associations que nous vous proposons trois rendez-vous pour les semaines et les mois à venir. Vous connaissez les deux premiers, car ils sont en quelque sorte des «classiques» du genre, mais nous avons souhaité leur donner un petit air de fraîcheur. Quant au troisième rendez-vous, il représente un challenge pour les associations Thiloises que nous avons invitées à nous rejoindre pour l'occasion.

Voici donc ces projets :

### FETE NATIONALE

A l'occasion de cette fête populaire très appréciée des Français, nous vous proposons de venir assister à...

Une séance de **CINEMA EN PLEIN AIR** ! Ecran et chaises seront installés devant la mairie, et petits et grands pourront assister à la projection d'un film tout public (dont le choix n'est pas encore arrêté).

A l'issue de la séance, une buvette sera organisée, et peut-être plus...

Les détails de cette soirée vous seront communiqués par voie d'affichage (titre du film, horaires, etc)

**Cette projection vous sera bien entendu offerte !**

### JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Elles ont lieu traditionnellement le 3ème week-end de septembre, c'est-à-dire les 19 et 20 septembre 2009. A Thil, nous avons choisi la journée du Samedi 19 septembre pour vous

proposer de participer à cet événement célébrant la culture et le patrimoine. Le thème choisi pour cette 26ème édition par le Ministère de la Culture est : « Un patrimoine accessible à tous ».

En collaboration avec l'Office du Tourisme de la CCMP, nous vous proposons donc de découvrir ou de redécouvrir notre patrimoine communal d'une façon un peu atypique.

Tout d'abord, des circuits à vélo seront organisés sur le territoire communautaire. L'un d'entre eux passera par Thil. Les modalités d'inscription vous seront communiquées dans de prochaines Brèves, sur le site internet de la commune et de la CCMP, ainsi que par le biais de l'Office de Tourisme de la CCMP, situé à Miribel.

Chacun de ces circuits sera donc ponctué d'étapes, et d'animations dans les villes concernées.

A Thil, vous pourrez tout d'abord visiter les expositions qui seront visibles à la Salle Polyvalente. L'une d'entre elles concerne tout particulièrement l'histoire de notre village, son évolution dans le temps et dans l'espace (nous habitons un village «migrateur» !), son insertion dans un paysage dominé par le Rhône, dont la présence bénéfique et parfois envahissante a jalonné et largement influencé la vie locale. Grâce au travail de M. GIRMA, dont la connaissance de Thil est extrêmement complète et documentée, vous découvrirez le passé de notre commune, à travers documents et photographies anciennes.

Un volet sera consacré à l'avenir de Thil, en lien étroit avec l'aménagement en perpétuelle évolution du Rhône, et aux projets communaux ou de plus large envergure, comme l'Anneau Bleu, thème que nous avons abordé dans le numéro 79 des Brèves de Thil.

Et puis bien sûr, il y a le concours lancé dans les dernières Brèves : **FAUT\_THIL VOUS LE...** peindre, dessiner, photographier, imaginer ?...

Vos oeuvres seront exposées à l'occasion des Journées du Patrimoine et les lauréats seront récompensés en fin de journée. oisi vous rappelons en quelques mots les grandes lignes de ce concours : en effet, seul, ou à 2 ou 3, selon vos affinités, de créer une oeuvre représentant notre village, dans ce qu'il est ou comme vous l'imaginez. Ce village, nous y vivons, nous y travaillons parfois, nous y avons des amis, des souvenirs, des joies, des peines, nous nous y promenons. Nous le connaissons depuis toujours ou l'avons adopté récemment, bref, nous avons tous notre vision de Thil ! Alors à vos pinceaux, vos appareils photos, vos ciseaux...!

Vous pouvez dès à présent déposer vos oeuvres à la mairie, **sans les signer**, jusqu'au

# ...et cadre de vie.

12 septembre inclus. Chaque oeuvre sera numérotée et vous recevrez un reçu lors de son dépôt.

Un jury se réunira alors afin de choisir les oeuvres lauréates, jury composé d'élus et de Thilois. Deux catégories par technique (dessin/peinture, photo, autre) seront primées : de 0 à 12 ans, et plus de 12 ans.

Les oeuvres doivent être de tailles raisonnables et facilement transportables !!!

Nous espérons une grande participation de votre part et attendons avec impatience le produit de votre imagination...

Enfin, les élèves de M. COSTE, Directeur de l'Ecole, vous proposeront un parcours historique à travers le village, fruit du travail de toute une année. Ce parcours a été créé par les enfants et sera animé par eux. Une façon innovante et très fraîche de partir à la découverte de notre village à travers les yeux de nos enfants.

## FETE DES THILOIS

Voici enfin un projet ambitieux : nous avons souhaité relancer une Fête de Thil dont un certain nombre d'entre nous garde un excellent souvenir. Nous tenons au passage à saluer l'énorme travail et l'investissement personnel des organisateurs de ces manifestations, que nous invitons d'ailleurs à nous rejoindre ! Nous vous proposons une version différente de celles que vous avez pu connaître. Une version musicale, mais où convivialité et bonne humeur restent des ingrédients indispensables.

Sous l'égide du Comité des Fêtes, et avec la collaboration et la participation des associations Thiloises, la FÊTE DES THILOIS se déroulera le **Samedi 26 septembre**. Après l'effervescence de la rentrée, et profitant des dernières belles journées de l'été. Réservez dès à présent votre journée pour l'occasion.

Sur les bords du Rhône, «poumon vert» de notre village, nous vous invitons à venir pique-niquer en famille, entre amis, entre voisins, toutes générations confondues, tous quartiers confondus et à partager ensemble les victuailles que chacun aura pris soin d'apporter. Des tables et des barnums seront mis à votre disposition, ainsi qu'une buvette, qui vous proposera des boissons fraîches.

Les plus courageux d'entre vous pourront participer à un tournoi de volley ou un concours de pétanque. Les autres n'auront qu'à refaire le monde sous les platanes ou tout simplement profiter d'un rayon de soleil et écouter les rires des enfants et le chant des oiseaux !

En fin d'après-midi, un «Forum des Associations» sera organisé, sous forme de

stands où chaque association Thiloise qui le souhaite présentera son activité et son programme pour l'année 2009-2010. Vous pourrez y rencontrer des bénévoles enthousiastes et pourquoi pas, décider de vous investir dans l'une ou l'autre de ces associations ! Elles le valent bien ! Et surtout, elles ont besoin de vous et l'enrichissement humain et personnel que l'on retire à s'investir dans le milieu associatif méritera qu'on s'y arrête.

Et puis place à la détente à nouveau, avec dès le début de la soirée une série de mini concerts, tous styles confondus, pour plaire au plus grand nombre !

La consigne principale pour cette journée : bannissez la voiture !

L'organisation de cette manifestation est en cours. Nous proposons, à tous ceux qui souhaitent participer à l'élaboration de la Fête des Thilois, une réunion qui aura lieu le **mardi 16 juin à 20h00** : rendez-vous en face de l'ancien restaurant (l'Escapade). Venez avec vos idées, votre enthousiasme, votre bonne volonté... et bien entendu, venez nombreux !

Tous les détails de ces manifestations seront bientôt en ligne sur notre site internet.

## CADRE DE VIE

Nous venons de vous faire part de projets d'animations qui se dérouleront sur le territoire de la commune. Comme vous avez pu le constater, les travaux d'embellissement du village ont débuté dès la fin de l'hiver avec l'engazonnement du centre du village, la plantation de jachères fleuries par les agriculteurs, et dont nous verrons les premières fleurs à la fin du printemps.

Les abords de l'église et de l'épicerie ont été plantés et agrémentés de rivières sèches, des massifs de fleurs ont été installés dans les environs immédiats de la mairie. Une vigne a même été plantée, rappelant le modeste passé viticole de Thil !

Pour le confort de tous, des bancs seront installés devant et sur le côté de l'église, ainsi que sur le côté de la mairie, devant la Salle des Associations de la salle polyvalente : l'idée générale étant de redonner un «look» convivial au centre du village (sans pour autant oublier le reste du territoire mais chaque chose en son temps !), que la nouvelle place lui avait peut-être un peu fait perdre...!

## PASSEPORT BIOMETRIQUE

- Timbre Fiscal** à **88 €** pour les majeurs, validité : 10 ans  
**44 €** pour les enfants de 15 à 18 ans, validité : 5 ans  
**19 €** pour les moins de 15 ans, validité : 5 ans
- Carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile **récent** à votre **NOM A PARTIR DE 18 ans** (LOYER, EDF, TELEPHONE.....) – si vous vivez chez vos parents fournir un justificatif de domicile de vos parents + attestation sur l'honneur + carte d'identité des parents),
- L'ancien passeport **si renouvellement** (à restituer lors de la remise du nouveau passeport).

### Selon votre cas PRODUIRE :

- Pour une première demande de passeport ou en cas de perte ou de vol fournir un document avec photo (ex : *carte d'identité, carte scolaire, carte professionnelle, permis de conduire, carte d'ancien combattant, carte d'élus..*)
- Pour les enfants mineurs dont les parents ont divorcé : **le jugement de divorce**
- Justifier de sa **nationalité française** (acte de naissance, certificat de nationalité française, naturalisation..)
- Pour les majeurs sous tutelle : **le jugement de tutelle**
- Si vous êtes **veuve** l'acte de décès de l'époux décédé.
- Si vous souhaitez faire figurer un **NOM D'USAGE, et s'il s'agit du nom de votre ex-conjoint(e)**, vous devez présenter la copie du jugement de divorce, ou l'autorisation écrite de votre ex-conjoint(e)

## LES JOIES DE L'ETE

Il fait beau et chaud et ceux qui ont la chance de posséder une piscine en profitent, et ils ont bien raison ! Mais cela ne doit pas se faire au détriment de nos voisins qui préfèrent faire une bonne sieste ...Pensons à tempérer les hurlements de joie de nos enfants... et leurs plongeurs bruyants et intempestifs.

Après avoir passé la journée à profiter de l'eau, arrive l'heure de l'apéro, puis du barbecue. Et des veillées passées à refaire le monde et à profiter du temps qui passe... Les éclats de rire, les

conversations animées jusqu'au petit matin, ou la fiesta de votre adolescent, musique à l'appui... Encore de bonnes raisons de ne pas se fâcher avec vos voisins ! Une petite carte dans la boîte aux lettres, un petit coucou par-dessus la clôture, un petit mot d'excuse le lendemain d'une petite fête impromptue, autant de façons de se respecter les uns les autres et de vivre en bonne harmonie.

Nous vous rappelons aussi que l'utilisation des tondeuses à gazon et autres perceuses doit se faire avec la plus grande parcimonie le dimanche (et aussi les autres jours d'ailleurs !). Même s'il est plus agréable de bricoler « à la fraîche », pensez aux grasses matinées de vos voisins et aux siestes des petits, indispensables à leur santé et à celle de leurs parents ! Voici les horaires auxquels l'utilisation d'engins pouvant occasionner une gêne sonore est autorisée : **jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et enfin le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

## PLAN CANICULE

La Mairie informe les personnes âgées ou fragilisées, notamment en situation d'isolement, de la possibilité de s'inscrire sur un registre communal (confidentiel). Cette démarche permettra une intervention ciblée et rapide des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Pour tous renseignements sur la canicule, numéro vert gratuit : 0800 06 66 66, mis en place jusqu'au 31 août par le Ministère de la Santé de 8 heures à 20 heures. Renseignements en Mairie au 04 78 06 19 90.

## VELO ET SECURITE

Nous vous rappelons que pour la sécurité de tous, les abords de l'école doivent être fréquentés avec prudence par les petits cyclistes, pour éviter les accrochages avec leurs petits camarades piétons... Le port du casque et une allure modérée sont vivement conseillés !

## SWING SOUS LES ETOILES

### Le SAMEDI 20 JUIN 2009

Jeu de "Swing sous les étoiles"

**160 places** à gagner dans nos commerces adhérents de Miribel et de la CCMP pour la soirée

du **LUNDI 6 JUILLET**

de plus, un buffet sera offert à tous les gagnants avant le concert.



## SWING SOUS LES ÉTOILES à Miribel

### PROGRAMME 2009

#### 5 concerts Jazz et Swing "On the rock"

**Vendredi 3 juillet : ROLLING DOMINOS** (Tribute to Fats Domino)

**Samedi 4 juillet : GOSPEL FOR YOU**

(le classique du gospel et du negro spiritual)

**Lundi 6 juillet : DJANGO MEMORY QUARTET**

(David Reinhardt et l'âme manouche)

**Mardi 7 juillet : ONCLE STRONGLE** (New Orleans et Rock'n roll)

**Mercredi 8 juillet : Alexander Abreu - HAVANA D'PRIMERA**

(en direct de Cuba, 1<sup>ère</sup> tournée européenne)

Tous les soirs : Carl Van Eyndhoven - Carillonneur jazzman

[www.swingsouslesetoilesmiribel.com](http://www.swingsouslesetoilesmiribel.com)

Informations, réservations et ventes

Office de Tourisme de la CCMP

1104, Grande Rue - B.P. 251 - 01702 MIRIBEL CEDEX

Tél : 04-78-55-61-16 - Fax : 04-78-55-26-50

E-mail : reservation@swingsouslesetoilesmiribel.com



Rhône-Alpes



## SAPEURS POMPIERS DE THIL

### Qu'est-ce que le C.P.I. ?

Le C.P.I. (Centre de Première Intervention) est un corps de Sapeurs Pompiers communal composé de femmes et d'hommes, tous bénévoles. Au-delà de la reconnaissance de la population, de l'image spectaculaire du camion rouge déboulant sur les lieux d'un sinistre, on peut évoquer le courage et le civisme, le défi personnel de ces personnes qui donnent de leur temps professionnel ou libre.

### Combien sont-ils ?

A THIL, 11 volontaires seulement sont inscrits sur le registre du personnel au 1<sup>er</sup> Mai 2008.

### Qui sont-ils ?

1 Technicien respiratoire, 1 Sapeur-pompier professionnel, 1 Monteur mécanicien, 1 Étudiant, 1 Retraité, 1 Chef d'équipe de techniciens de réseau, 1 Architecte, 1 Mécanicien en formation dans l'armée de l'air, 1 Conducteur de train, 1 Sans emploi et 1 Infirmier Chef des urgences.

### Quel est le rôle des sapeurs pompiers de THIL ?

D'une manière générale le même rôle que tout Pompier en France :

- le secours à personne, avec rapidité et efficacité.
- la lutte contre les incendies ou tout autre sinistre.
- la protection des biens et des personnes.
- la prévention.

### La particularité :

Le C.P.I. n'intervient que sur le territoire communal mais aussi bien chez les particuliers que dans les entreprises. Le Centre de THIL a un rôle de prompt

secours. Il est rattaché au Centre de Secours de Miribel qui déplace les moyens nécessaires et complémentaires sur les sinistres.

### Quels sont leurs engagements ?

Chaque Sapeur Pompier volontaire, après avoir subi un examen médical signe un « contrat » renouvelable tous les cinq ans. (Toutefois la vie professionnelle, personnelle de chacun peut amener à annuler ce contrat à tout moment.) Il s'engage à répondre aux appels chaque fois qu'il sera d'astreinte et devra se faire remplacer en cas d'impossibilité d'assurer celle-ci. Il s'engagera également à suivre les formations nécessaires (pour nos missions, les formations de bases représentent environ 60h, la plupart étant dispensées en dehors des heures de travail).

Depuis quelques années, une convention tripartite a été signée entre le département, le SDIS et la commune. Cette convention décrit précisément les obligations de chacun.

**Manœuvre mensuelle : tous les 2<sup>ème</sup> Dimanche du mois de 8h00 à 11h30**

### Qui recrute les Sapeurs Pompiers à THIL ?

Un Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires (C.C.C.S.P.V.) composé d'élus municipaux et de Sapeurs Pompiers reçoit et étudie les demandes d'engagements. Après un vote, la personne est ou n'est pas intégrée au sein du corps communal. Ce comité est dirigé sous la présidence du Maire. Le Chef de Centre fait partie de ce bureau à titre consultatif. Un Procès Verbal et les arrêtés nécessaires sont établis à l'issue de chaque réunion et à chaque motif (engagement, démissions...)

### Par quels moyens financiers fonctionne le C.P.I. ?

Le Centre fonctionne uniquement par le biais d'un budget alloué par la commune. Tout le matériel, les bâtiments, les vêtements spéciaux et les frais de fonctionnement courant sont payés par la commune. Notez qu'aucun Sapeur Pompier volontaire ne perçoit de vacation (salaire du pompier). En revanche, la formation et visite médicale d'aptitude sont prises en charge par le service départemental (S.D.I.S.).

### Comment ce déroule une opération de secours ?

Chaque fois que le centre de traitement de l'alerte départementale reçoit une demande de secours sur la commune de Thil, l'opérateur déclenche un appel sur « BIP » (chaque Sapeur en possède un). Les Sapeurs d'astreinte rejoignent notre casernement et prennent connaissance du sinistre et de son lieu. Après s'être équipés, ils rejoignent ce lieu et pratiquent les gestes ou les opérations de prompt secours. Ils sont rejoints par leurs collègues du C.I.S. déclenchés en même temps qu'eux. Pour certaines missions, le C.P.I. intervient seul comme par exemple les Inondations, destructions de nids de guêpes...

**NOTRE DEVISE :  
COURAGE ET DÉVOUEMENT**

## PECHEURS THILOIS

Après les nettoyages de l'hiver les plans d'eau sont aujourd'hui ombragés et fleuris.

Les 3 lâchés de truites ont permis aux pêcheurs de se retrouver nombreux autour des lacs et de faire de belles pêches.

La préparation du concours du dimanche 31 mai bat son plein. La veille un nouveau lâché de truites aura lieu.

Le concours, ouvert aux sociétaires et invités des possesseurs des cartes des Pêcheurs Thilois, débutera à 8 h (mise en place à partir de 7 h) et se terminera à 11h

Un repas sera servi sur place et l'après-midi, après les remises des récompenses, sera consacrée soit à la pêche libre soit à «la pétanque détente» organisée comme il se doit par le président Hervé Galety.

Les feuilles d'inscriptions, disponibles chez VIVAL à Thil, pour le concours et le repas devront être retournées avant le 25 mai.

Valérie et Maurice Pommaz ont commandé le soleil, la restauration, la bonne humeur et le sourire, il ne manque plus que votre participation.

Au plaisir de vous retrouver pour cette journée festive autour des 2 lacs.

## SOU DES ECOLES

### APPEL A VOLONTAIRES

POUR LA FARFOUILLE LE **DIMANCHE 21 JUIN** ET POUR LA KERMESSE, LE **VENDREDI 26 JUIN**, NOUS AVONS BESOIN DE VOLONTAIRES POUR NOUS PRETER MAIN FORTE.

**POUR LA FARFOUILLE**, CELA PEUT ETRE QUELQUES HEURES SAMEDI OU DIMANCHE.

**POUR LA KERMESSE**, IL S'AGIT DE TENIR UN STAND OU D'AIDER A LA BUVETTE.

FAITES NOUS CONNAITRE VOS POSSIBILITES DANS LA BOITE DU SOU

DES ECOLES DEVANT L'ECOLE OU INSCRIVEZ-VOUS DIRECTEMENT SUR NOTRE PANNEAU D'AFFICHAGE SOUS LE PREAU DE L'ECOLE, UN TABLEAU EST A VOTRE DISPOSITION.

### MERCI D'AVANCE A TOUTES LES BONNES VOLONTES !!

Le printemps est une saison chargée pour les Dames et l'Homme du Sou.

Mais avant de vous parler de la grande aventure de la **Farfouille** qui nous tient en alerte pendant un week-end entier, revenons sur le Café-théâtre. Finalement, c'est la seule manifestation culturelle du village. Et cette année encore, ce fut une réussite : les comédiens et les musiciens nous ont offerts deux spectacles de très bonne qualité. La pièce a rappelé des souvenirs à certains, et nous nous sommes tous extasiés sur la virtuosité de Mamadeus. Peut-être danserons-nous au prochain millésime ? L'auberge de Thil nous a, cette fois encore, offert ses magnifiques et délicieuses tartes aux pommes : saluons leur soutien plein de bonne humeur comme il se doit !

Comme je vous le disais dans les dernières brèves, la **Farfouille** a 20 ans cette année. Dès le mois de mai nous préparons ce «grand événement». S'il est réussi, ce sont nos enfants qui en profitent toute l'année scolaire qui suit. C'est pour cette raison que nous faisons un appel à des volontaires. Même quelques heures dès le samedi après-midi nous sont précieuses. Nous organisons une petite réunion à laquelle nous vous convions, qui expliquera les différentes tâches pendant les deux jours. A la suite de la **Farfouille**, nous organiserons en collaboration avec l'équipe enseignante la traditionnelle Kermesse de l'école, si chère aux enfants. Après leur spectacle de fin d'année, ils pourront passer dans les stands pour jouer et gagner de petits cadeaux. Pouvez-vous nous aider à transformer leur cour de récréation le vendredi 26 juin en début d'après midi et tenir un stand ? L'année dernière la classe de CM2 avait fabriqué et tenu un stand. Peut-être que les grands frères et grandes sœurs s'amuseraient aussi à tenir des stands ? Proposez-leur ! Après tout, il n'y a pas d'âge pour faire l'expérience de la solidarité, d'autant que les jeux d'eau, c'est toujours drôle, même pour les grands.

En vous souhaitant très nombreux à nos côtés pour ces deux manifestations à venir,

Le Bureau

Directeur de publication : B. LOUSTALET. Rédactrice en chef et conception graphique : H. GAUTHIER. Rédacteurs : B. LOUSTALET, H. GAUTHIER,., Associations. Impression : TEAMRUSH, Villeurbanne. Distribution : élus municipaux.